

# Le Règlement Pétanque UFOLEP 28 saison 2025/2026

**La pétanque UFOLEP est un sport de loisir.  
Il n'en demeure pas moins que nous devons tous organiser cette  
activité avec rigueur.**

## I - AFFILIATION LICENCES

La qualité **SU** ou **DA** sera définie par la situation du joueur selon le règlement National Pétanque UFOLEP.

Toutes suspension d'un joueur FFPJP s'applique également en UFOLEP et réciproquement.

## II - RENCONTRES

Il est décidé de la mise en place de 4 types de rencontres départementales :

- Critériums départementaux officiels qualificatifs.
- Régional : pour y participer avoir au moins 4 concours dans 4 clubs différents lors de votre inscription au régional. Avant le 23 mars 2026
- Concours départementaux UFOLEP (ouverts aux seuls licenciés UFOLEP, équipe homogène, panachage autorisé seulement si personne du même club n'est présent à la fin des inscriptions). Chaque club devra programmer au minimum 1 concours sauf dérogation de la commission.
- Championnat inter-associations en sextettes. (Voir le règlement sextettes)
- Concours amicaux ouverts à tous. Pas de concours sur le calendrier du 06/09/2025 au 26/04/2026. Autorisation à partir du 01/05/2026 au 31/08/2026 (hors jours de qualification).

Pour les épreuves qualificatives départementales et tous les concours, sauf le régional et les épreuves nationales :

- Début des inscriptions 8h30 ou 13h30,
- Fin des inscriptions 8h50 ou 13h50,
- Jet du but 9h00 ou 14h00.

### A) Critériums Départementaux Officiels Qualificatifs

#### DEROULEMENT :

- L'inscription des équipes se fera par les associations avant le mardi soir précédent, **dernier délai** auprès du club organisateur.
- Engagement : gratuit.
- Qualificatifs pour les Critériums Nationaux – Tous joueurs ou joueuses qualifiés ne peuvent par la suite participer aux autres qualificatifs.

- Rencontres en **11 pts en poules** et en **13 pts après les poules**.

- Licence UFOLEP : **OBLIGATOIRE**.

Chaque participant doit présenter sa licence, avec photo (ou photocopie).

Vérification sera faite, et sanction sera prise si tricherie.

### **Catégories d'âge pour la saison 2025/2026**

**Enfants 9-10 ans** : garçons ou filles né(e)s entre le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et le 31 décembre 2015 (inclus) ne pourront pas participer aux qualifications et régional

**Jeunes 11-16 ans** : garçons ou filles né(e)s entre le 1<sup>er</sup> janvier 2014 et le 31 décembre 2009 (inclus)

**Adultes** : hommes ou femmes né(e)s avant le 31 décembre 2008.

**Vétérans 55 ans et plus** : hommes ou femmes né(e)s avant le 31 décembre 1970.

- Tenue vestimentaire pour la finale sextettes, les régionaux et les qualificatifs aux championnats.

La tenue des joueurs doit être irréprochable tant sur le plan vestimentaire que sur celui du comportement ou du respect des horaires.

Les joueurs devront porter un haut identique, avec manches couvrant l'épaule et des chaussures fermées. **Suivant le règlement National Pétanque UFOLEP.**

En cas de non-respect, le jury sera habilité à exclure l'équipe de la compétition.

Il sera strictement **INTERDIT LORS D'UNE PARTIE** de fumer (y compris cigarette électronique), boire (sauf de l'eau), téléphoner sur et en dehors des terrains un carton jaune au 1<sup>er</sup> avertissement 2eme avertissement carton rouge **exclusion de l'équipe** prononcé par un membre de la commission ou du jury de la table de marque

Si exclusion d'une équipe pour faute répétée ou comportement inapproprié sur et en dehors des terrains constatés lors de la compétition ,le responsable du club organisateur devra saisir la CTSD par mail qui fera suivre aux commissions de discipline

- Règlement de la F.F.P.J.P et points spécifiques du règlement championnat National.

### **CRITERES DE QUALIFICATION Hommes, Femmes et Jeunes**

#### **Tous les concours de qualification :**

**RAPPEL DELAIS PRISE DE LICENCES POUR PARTICIPATION AUX COMPETITIONS DEP.REG.NALE :**

« Article 6 : les épreuves nationales de l'UFOLEP

.....

*C – les délais : pour prendre part aux différentes épreuves nationales organisées par l'UFOLEP, il faut être amateur et titulaire d'une licence UFOLEP régulièrement homologuée depuis au moins :*

*a. 8 jours avant la première phase qualificative départementale ou régionale,*

*b. 30 jours pour les épreuves nationales sans phase qualificative,*

*c. 30 jours pour les phases finales des sports collectifs. »*

Pour participer à ces différents concours qualificatifs il faudra **avoir participé à au moins 8 concours dans 8 clubs différents.**

La règle des 8 concours s'applique pour les concours **du classement individuel du 06/09/2025 au 26/04/2026 de ce calendrier hors concours vétéran, régional et hors qualificatifs.**

Aucune dérogation ne sera accordée à ce système de qualification.

Remplacement après qualification En cas de circonstances particulières et exceptionnelles, le cas sera soumis à la **Commission Technique Sportive Départemental** pétanque qui sera seule habilitée à juger.

**Dans chaque catégorie une équipe de remplacement sera désignée en cas de besoin, suivant le classement des qualifs**

### **NATIONAUX**

Une équipe championne nationale d'une catégorie, sera autorisée à défendre son Titre, dans la même catégorie et composition, au prochain championnat national, dans Les conditions suivantes :

Il faudra **avoir participé à au moins 8 concours dans 8 clubs différents.**

Interdiction de participer à tout autre championnat qualificatif.

Aucun remplacement autorisé

Aux quotas départementaux (connus début 2026), il conviendra d'ajouter les éventuels qualifiés au régional et national (TSU-TDA-TV-DM-DF et DJ).

### **B) Concours départementaux UFOLEP**

1 – Ces concours font partie d'un calendrier spécifique. Ils sont ouverts aux **enfants 9-10 ans filles ou garçons né(e)s entre le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et le 31 décembre 2015 (inclus)** licenciés UFOLEP obligatoire.

2 – Droits d'engagements : pour les concours gratuits.

3 Les concours seront organisés par ordinateur avec le logiciel FFPJP GESTCONCOURS formation homogène type n°9 (A-B-C) avec récupération du perdant au deuxième tour du A dans le B, minimum 3 parties blanc y compris.

Si moins de 16 équipes présentes : concours en poule A-B sans récupération du A dans le B.

4 – La présentation de la licence à jour sera obligatoire pour l'inscription.

Toutes les demandes de licences faites sur affiliage à partir du jeudi, ne seront pas prises en compte pour le weekend (délais d'enregistrement dans la base des licenciés sur informatique).

5 – Le fichier GCZ du concours devra être intitulé **(CHARPONT 23092024) club et date pour exemple** et envoyé au plus tard le lundi suivant à Lionel Wingel ([lionel.wingel@orange.fr](mailto:lionel.wingel@orange.fr)) et Pateyron Michel [pateyron.m@free.fr](mailto:pateyron.m@free.fr)

### **C) Championnat inter associations sextettes**

Pour la période hivernale.

- **Engagements par équipe : 15€/équipe. Charge au club qui organise d'acheter les récompenses.**
- Le tirage sera fait en présence d'un représentant de chaque club.
- Il se déroule sous forme de championnat (équipes en poules ou groupes) suivi d'une journée de classement final.

- Cette journée-là les **8** premiers de poules se rencontrent en **¼ de finale** le matin, **1/2 finale** et finale l'après-midi, le matin : matchs de classement issu des **8** poules pour les 9-ème contre 10 -ème ainsi de suite. (Concours triplete mêlé démêlé l'après-midi)
- Feuille actuelle.
- **Une liste de 6 joueurs minimum par équipe sera demandée à l'inscription avant le début des sextettes et diffusée aux capitaines d'équipe de chaque club participant. Cette liste pourra être complétée par des joueurs de votre club non-inscrits sur une autre liste.**
- Les inscriptions doivent être envoyées au plus **tard le 14 novembre 2025 avec le règlement 15€/équipe si nom les équipes ne seront pas prises en compte.**
- Toutes les rencontres devront être jouées **avant le 1 mars 2026.**
- Les rencontres se jouent dans l'ordres du tirage au sort qui désigne le club qui reçoit et le soin est aux capitaines d'équipes qui reçoivent, de définir la date.
- (Si impossibilité de trouver un accord c'est la CTSD qui tranchera).
- Les poules des rencontres seront données aux capitaines après tirages.

**Le jour de chaque rencontre : 6 joueurs + 1 remplaçant licenciés s'inscrivent sur la feuille de match. Une fois remplie aucune modification ne sera autorisée pour la suite de la rencontre. Le remplaçant peut entrer au début de chaque partie mais pas au milieu.**

Les résultats doivent être envoyés **lisiblement** au plus vite après les rencontres.

- Tout manquement au règlement ci-dessus sera traité par la CTSD, ce qui peut entraîner l'annulation du résultat de la rencontre.

#### **D) Concours amicaux**

- Ils sont ouverts à tous selon le règlement ci-dessous :
- pour les concours adultes : gratuit ou 5€ par joueur, **GRATUIT pour les jeunes** licenciés UFOLEP (2009 et après) s'il n'y a pas de concours jeune.
- S'il y a un concours jeune : 3€ par jeune.
  - Les concours seront organisés pour qu'il y ait au moins 3 parties.
  - Fin des inscriptions 14h20,
  - Jet du but 14h30.

#### **III – CHALLENGE individuel**

Il est organisé un Challenge Individuel pour l'ensemble des licenciés UFOLEP. Seront pris en compte tous les résultats des concours suivants : calendrier UFOLEP28.

Le Challenge se déroule **du 06/09/25 au 25/04/26.**

Les concours amicaux n'entrent pas en compte pour le Challenge ni pour les **concours extérieurs au département** (Ainsi que le régional).

<b><u>Tableau des points</u></b>	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>
<b>Vainqueur</b>	<b>30 pts</b>	<b>22 pts</b>	<b>16 pts</b>
<b>Finaliste ou partage</b>	<b>25 pts</b>	<b>18 pts</b>	<b>14 pts</b>
<b>½ finalistes</b>	<b>20 pts</b>	<b>15 pts</b>	<b>12 pts</b>

<b>¼ finalistes</b>	<b>15 pts</b>	<b>12 pts</b>	<b>10 pts</b>
---------------------	---------------	---------------	---------------

Si Finale non jouée, les 2 équipes prennent les points des perdants.

Pour les autres 10 pts. Si vous êtes reversé dans le B, seuls les points du B comptent (vous abandonnez les points du A).

Concours individuel ou à la mêlée les points seront dégressifs : 30-29-28-27...10 mini

10 points seront accordés aux joueurs mobilisés à l'organisation des concours de leur club.

#### **IV – Accès public à handicap**

Selon les règlements nationaux, les publics à handicap sont autorisés à participer aux différentes épreuves de pétanque.

Il doit être fait en sorte de pouvoir les y accueillir. Se référer aux modalités.

#### **Liste des associations pétanque UFOLEP 28 : (coordonnées en pj)**

AC Cheminots Mainvilliers  
 Amicale de Chuisnes  
 Avenir de Luray  
 CB Bonneval  
 Bouglainval Olympique Club  
 Crécy-Couvé Pompadour  
 Foyer Rural de Vichères  
 Le 7 Charpontais  
 La Boule Gauloise  
 Maillebois Pétanque  
 Sport et Loisirs Challet- Bailleau l'Évêque  
 Saint Georges Motel (27)  
 Union Sportive Gas  
 US Yèvres  
 Saintigny Pétanque  
 St Eliph  
 Boules club Cloysiens  
 Ouarville pétanque

#### **Commission Départementale Pétanque :**

Directeur Départemental UFOLEP28 : Clément LOUIS

Responsable de la CTSD pétanque : Michel PATEYRON

Membres de la CTSD pétanque : Denis BURSON

Thierry NICHOLAS

Christian ESCULIER

Bruno Le FLOHIC

Lionel WINGEL

Georgette CABART

